



AIRE DE CIRQUE

Dojo de l'ASPTT – Chemin de Pemegnan – Mont de Marsan

FICHE D'INSCRIPTION

2026/2027

NOM et Prénom de l'enfant	
Date de naissance de l'enfant	
NOM et Prénom du/de la responsable légal.e	
Adresse postale	
Commune et Code postal	
Téléphone 1	
Téléphone 2	
Adresse Email	

Séances du 16 septembre 2026 au 16 juin 2027 - Ateliers hors vacances scolaires et jours fériés

Entourez le groupe de votre choix :

(Age révolu obligatoirement au 30 octobre 2026 pour l'inscription sur un groupe)

	Horaires	Coût Pédagogique	Cotisation AFCA Annuelle et Familiale	Licence FFEC 2026 – 2027 (licence chapiteau)	Montant Total
GROUPE 6 / 8 ans	De 13h30 à 14h45	290 €	8 €	27 €	325 €
GROUPE 4 / 5 ans	De 14h45 à 15h45	250 €	8 €	27 €	285 €
GROUPE 9 / 12 ans	De 15h45 à 17h15	295 €	8 €	27 €	330 €

Je signe la **décharge de responsabilité** et le **règlement intérieur** de l'AFCA à joindre à ce dossier d'inscription.

J'autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant à l'issue de l'atelier :
Noms/Prénoms..... Téléphone.....
Noms/Prénoms :..... Téléphone.....

J'autorise l'animateur/trice responsable de l'activité à prendre toutes les mesures nécessaires en **cas d'urgence**.

J'autorise l'équipe de l'AFCA à prendre en photo ou vidéo mon enfant durant les ateliers et à les utiliser pour des publications (site internet / dossiers / pages des réseaux) sans limitation de durée.

Attention : nous ne validons les inscriptions qu'à réception du **dossier complet** : fiche d'inscription, décharge de responsabilité, règlement intérieur et règlement complet par virement, espèces ou chèque(s).

Tout dossier incomplet ou demande sans dossier ne seront pas pris en compte.

Président d'Honneur : Howard Buten

T : 05 58 71 66 94 | F : 09 70 62 91 93

@ : a.f.c.a@wanadoo.fr | W : afca-cirqueadapte.net

Quartier de la Plaine | 40800 Aire-sur-l'Adour

Membre adhérent de la Fédération Française des Écoles de Cirque

Agréée Pratique Amateur et Centre de Formation

Agrément d'Éducation Populaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports: N°31 JEP4006

Agrément Éducation Nationale et Entreprise Solidaires

N° Siret: 392.218.210.00012 | N° APE: 8899B | Organisme de Formation : 72 40 00 24 640



AIRE DE CIRQUE

Dojo de l'ASPTT – Chemin de Pemegnan – Mont de Marsan

FICHE D'INSCRIPTION

2026/2027

Modalités de règlement

Nous demandons à recevoir l'intégralité du règlement au moment du dépôt du dossier d'inscription.

Possibilité de régler par virement, espèces ou chèque.

Possibilité de régler en plusieurs fois, **par chèques uniquement** à transmettre à l'inscription. Aucun autre moyen de paiement ne sera accepté pour le règlement en plusieurs fois.

→ Pour l'inscription de 2 enfants ou plus, une réduction s'applique sur le coût pédagogique annuel. N'hésitez pas à nous solliciter.

Les enfants inscrit.es sur les ateliers Aire de Cirque à Mont de Marsan bénéficient d'une réduction sur les stages vacances, et vous, en tant que famille adhérente, sur les places de spectacles programmés à l'AFCA.

Fait à

Le ... / ... / 2026

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Attention : nous ne validons les inscriptions qu'à réception du **dossier complet** : fiche d'inscription, décharge de responsabilité, règlement intérieur et règlement complet par virement, espèces ou chèque(s).

Tout dossier incomplet ou demande sans dossier ne seront pas pris en compte.

L'AFCA récolte vos données personnelles dans un but d'enregistrement et de recueil d'informations restera exclusivement au sein de l'association. Il reste nécessaire pour l'association d'obtenir ces informations pour la bonne mise en place des activités proposées. Seules l'équipe de direction et le secrétariat auront accès à ces informations personnelles qui seront conservées pendant 3 ans. Après ce délai, ces dossiers seront détruits. Vous avez la possibilité de modifier/rectifier/supprimer vos données personnelles à tout moment en envoyant un courrier ou email stipulant vos changements. Après validation du référent RGPD de l'association, nous accuserons réception de votre demande et opérerons le changement.

Président d'Honneur : Howard Buten

T : 05 58 71 66 94 | F : 09 70 62 91 93

@ : a.f.c.a@wanadoo.fr | W : afca-cirqueadapte.net

Quartier de la Plaine | 40800 Aire-sur-l'Adour

Membre adhérent de la Fédération Française des Écoles de Cirque

Agréée Pratique Amateur et Centre de Formation

Agrément d'Éducation Populaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports: N°31 JEP4006

Agrément Éducation Nationale et Entreprise Solidaires

N° Siret: 392.218.210.00012 | N° APE: 8899B | Organisme de Formation : 72 40 00 24 640



AIRE DE CIRQUE 2026 - 2027

Règlement intérieur

Pour le bon fonctionnement de l'atelier, il est impératif que certaines règles soient appliquées comme le respect des autres usagers, des équipements et du matériel de l'AFCA et du dojo de l'ASPTT. L'intervenant développera donc ces notions auprès des enfants lors des séances.

- 🏠 Il est **interdit de manger dans le dojo.**
- 🏠 Enfants et accompagnants : il est **interdit d'entrer en chaussures** dans le dojo. Des vestiaires sont prévus pour les affaires personnelles et chaussures des participants. **Accompagnant.es** : nous vous remercions de patienter dans le couloir ou à l'extérieur du dojo.
- 🏠 Afin de ne pas perturber le déroulement des ateliers, **les parents ou accompagnants ne sont pas autorisés à rester durant l'activité** (exception pour la première séance des enfants de 4/5 ans).
- 🏠 Dans un souci de préparation de nos séances, l'équipe de l'AFCA vous sera reconnaissante de bien vouloir **prévenir au plus tôt en cas d'absence** de votre enfant.
- 🏠 **Retards** : l'animateur de la séance se réserve le droit **de ne pas accueillir** un enfant arrivant après les 15 premières minutes de la séance.
- 🏠 Les enfants doivent prévoir pour **chaque** séance **une tenue vestimentaire adaptée** permettant l'activité physique (jogging, legging, justaucorps... etc.).
- 🏠 Pour des raisons de **sécurité**, les bijoux, montres et autres accessoires doivent être **retirés** pour les séances et les **cheveux attachés**.

Nous remercions par avance les familles ou accompagnants de **ne pas fumer** devant les portes et dans l'enceinte du dojo.

Le ... / ... / 2026

Signature



AIRE DE CIRQUE 2026 – 2027

Décharge de responsabilité

Je, soussigné(e) (NOM et Prénom)
responsable légal(e) de l'enfant (NOM et Prénom)
inscrit(e) à l'atelier cirque de (horaires) au Dojo de
l'ASPTT,
certifie ne pas avoir connaissance d'un état de santé susceptible d'interdire ou de limiter la
pratique d'activité physique à mon enfant.

J'atteste que mon enfant, ci-dessus mentionné, n'a pas subi récemment d'opération
médicale/chirurgicale, n'a pas été victime de blessures traumatiques récentes, et ne fait pas
l'objet de contre-indications à la pratique d'activités physiques.

J'atteste avoir pris connaissance des risques liés à ces activités et assume l'entière
responsabilité des dommages liés à cette pratique qui seraient dus à son état de santé actuel.

Je m'engage à signaler au responsable de l'école toute modification de l'état de santé de mon
enfant, susceptible d'infirmier cette attestation.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Le ... / ... / 2026

Signature